UNION DES MAIRES DE L'ESSONNE
CENTRE DE FORMATION AGREE

« Le Maire et les relations avec les associations »

Formation en visio-conférence animée par
un formateur-consultant spécialiste des collectivités

Lundi 6 mai 2024 de 9h30 à 12h30

Programme :

- Une association de quoi s'agit-il?
- Nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations
- La contractualisation
- Les subventions aux associations
- Mise à disposition des biens et des personnels
- Gestion de fait
- Les associations dans l'évolution de l'intercommunalité